helvetia
Votre assureur suisse

Communiqué de presse

Bâle, le 26 juin 2025

Dommages naturels en Suisse – Helvetia présente les faits et les chiffres sur les principales menaces

En Suisse, la saison des tempêtes d'été, qui associent vent, pluie et grêle, commence traditionnellement vers la mi-juin. Une analyse des données d'Helvetia Suisse montre l'évolution des sinistres causés par les événements naturels entre 1990 et 2024. Sa conclusion: le nombre d'intempéries a en effet augmenté de manière significative au cours des dernières années, avec des incidents isolés qui sortent du lot.

Avec ses nombreuses montagnes, ses multiples cours d'eau et sa situation exposée au centre de l'Europe, la Suisse est particulièrement exposée aux phénomènes naturels. L'extension et l'agrandissement des zones résidentielles ainsi que des infrastructures – parfois dans des situations à risque – accentuent le risque financier pour les personnes assurées et les assurances.

Accumulation d'événements naturels au cours des dix dernières années

Dans l'opinion publique et selon les médias, les dernières années semblent avoir été particulièrement difficiles. Toutefois, si l'on examine les séries de données sur une longue période, on constate que des années à forte intensité de dommages surviennent à intervalles réguliers. L'accumulation frappante d'événements naturels entre 2021 et 2024 est toutefois exceptionnelle.

Ces observations sont étayées par des statistiques établies par Helvetia sur la base des déclarations de sinistres et d'intempéries qu'elle a reçues concernant des dommages dus à un événement naturel en Suisse. La compagnie d'assurances a enregistré la fréquence des principaux événements naturels ainsi que le montant annuel des dommages et l'évolution des coûts moyens par catégorie d'événement entre 1990 et 2024. Afin de ne pas donner trop de poids aux événements isolés, Helvetia a divisé l'évolution en trois décennies: 1995-2004, 2005-2014 et 2015-2024.

Le nombre total d'intempéries est resté globalement constant jusqu'au milieu des années 2010 – à l'exception des années particulièrement dévastatrices 1999 (tempête Lothar) et 2005 (hautes eaux généralisées dans la région alpine). Au cours des dix dernières années (2015-2024), on constate toutefois une nette augmentation tant du nombre d'événements que des coûts des sinistres. Ainsi, le

nombre de sinistres déclarés a augmenté de 126% par rapport à la première décennie (1995-2004). Les dépenses financières pour la réparation des sinistres se sont accrues de 133% au cours de la même période.

Fréquence totale des sinistres Dommages dus à un événement naturel – 1990-2024

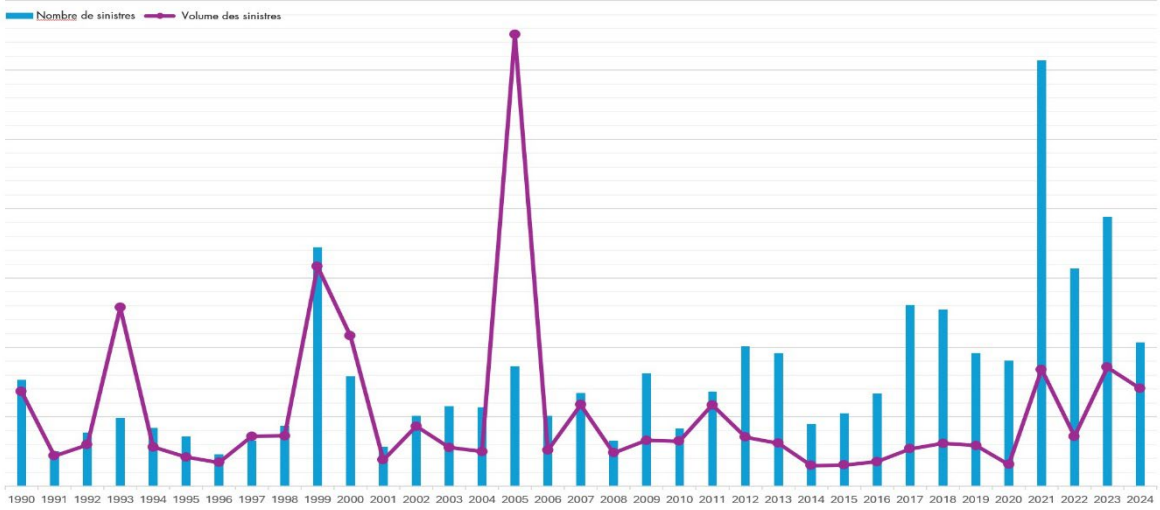

Helvetia Assurances Suisse - 2025

Le nombre de sinistres dus aux forces de la nature et leurs coûts augmentent

Si l'on considère les différentes sources de dommages, il est frappant de constater que le nombre des principaux phénomènes naturels, tels que les tempêtes, les hautes eaux, la grêle, les glissements de terrain et les chutes de pierres, a augmenté dans toutes les catégories. L'augmentation la moins nette est celle du domaine des hautes eaux et des inondations: malgré l'écho que ces événements trouvent dans les médias, on ne constate qu'une augmentation de 26% au cours des dix dernières années. Au cours de la même période, le volume des sinistres a augmenté de 33%. Cela s'explique en premier lieu par l'augmentation de la valeur des bâtiments et des biens assurés. Dans le même temps, on peut constater que les investissements de la Confédération, des cantons et des autorités locales, qui ont consacré plusieurs milliards de francs à la protection contre les hautes eaux depuis 2005, ont permis d'éviter des sinistres bien plus importants. Pourtant, entre 2015 et 2024, les crues et les inondations ont été responsables d'environ un quart des dommages causés en Suisse.

Coût total des sinistres dus aux événements naturels par cause – 1990-2024

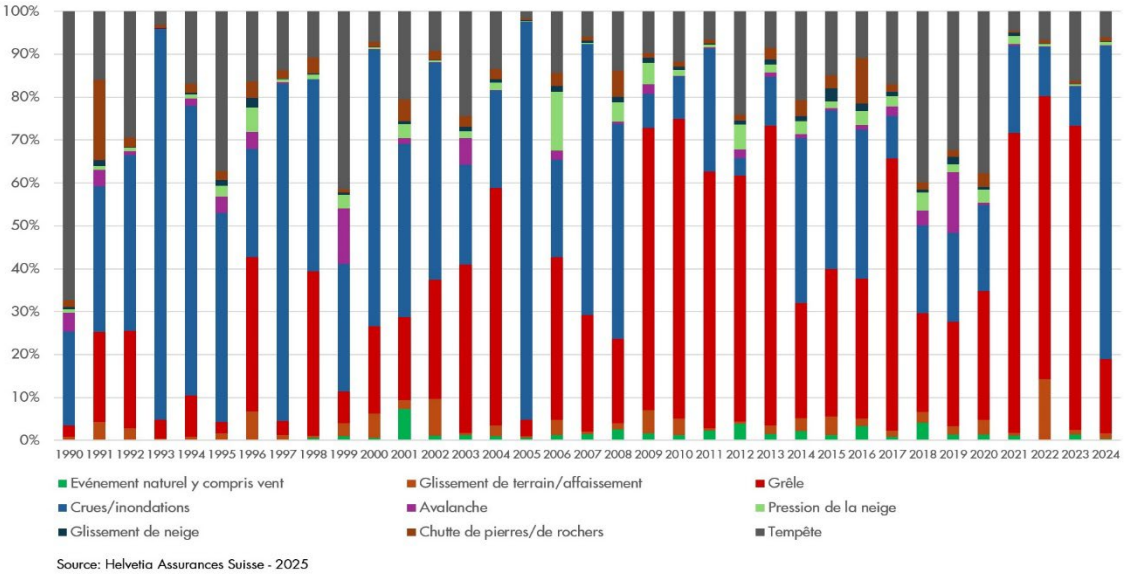

Source: Helvetia Assurances Suisse - 2025

La grêle comme principal facteur de coûts

L'évolution est particulièrement nette en ce qui concerne les dommages causés par la grêle, aussi bien pour les événements isolés que pour les événements de grande ampleur. Au cours des dix dernières années, le nombre de dommages causés par la grêle déclarés a augmenté de 366% par rapport à la période de référence, et le montant des dommages a même augmenté de 490%. Avec plus de 51% de toutes les prestations de sinistres indemnisées par Helvetia entre 2015 et 2024, la grêle est devenue le premier facteur de coûts dans le domaine des dommages naturels en Suisse.

Pour Patrick Rohner, responsable du centre des sinistres Non-vie chez Helvetia Suisse, cette évolution ne s'explique pas uniquement par des épisodes de grêle plus fréquents liés au changement climatique: «Outre l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de grêle, c'est surtout la taille accrue des grêlons qui est responsable de la hausse exponentielle du montant des dommages.» Selon M. Rohner, la valeur croissante des véhicules automobiles et des bâtiments ainsi que les investissements de construction incessants effectués depuis une dizaine d'années – par exemple dans les installations solaires – constituent un autre facteur de coût.

Les déclarations de sinistres dans le domaine des tempêtes et dans celui des glissements de terrain / chutes de pierres / éboulements de rochers ont également augmenté respectivement de 38% et de 24% par rapport aux deux périodes d'observation. Il convient de noter que, dans les deux catégories, les montants des dommages ont augmenté nettement plus que le nombre d'événements: le montant des dommages a augmenté de 50% dans le domaine des tempêtes et même de 72% dans le domaine des glissements de terrain / chutes de pierres / éboulements de rochers.

Événements	**Nombre de sinistres [1)]**	**Montant annuel des dommages [1)]**
Tempête	+ 38%	+ 50%
Glissement de terrain / chute de pierres / éboulement de rochers	+ 24%	+ 72%
Grêle	+ 366%	+ 490%
Hautes eaux	+ 26%	+ 33%
Tous les événements naturels [2)]	**+ 126%**	**+ 133%**

[1)] Évolution entre la période de référence 1995 à 2004 et celle de 2015 à 2024.
[2)] Tempête, chute de pierres / éboulement de rochers, glissement/affaissement de terrain, glissement/pression de la neige, avalanche, hautes eaux/inondation, grêle, vent.

Relation avec les changements climatiques

Selon Adrian Kollegger, responsable Non-vie et membre du Comité de direction d'Helvetia Suisse, le lien avec la progression du changement climatique est évident: «Nous nous attendons à ce que le montant des dommages causés par le changement climatique continue d'augmenter. Le réchauffement persistant n'entraîne pas seulement des tempêtes plus fréquentes et plus intenses; la fonte du pergélisol dans les Alpes en particulier modifie fondamentalement l'état des menaces. Au lieu des hautes eaux classiques, on observe de plus en plus d'événements de surface tels que des glissements de terrain, des coulées de boue, des éboulements de rochers et des chutes de pierres.»

L'urbanisation croissante, les extensions des infrastructures et l'aménagement de nouvelles surfaces augmenteront encore les risques dans les années à venir, tant en Suisse que dans le monde.

La modélisation des dommages doit évoluer
Jusqu'à présent, le secteur de l'assurance avait réussi à anticiper les évolutions futures grâce à des modélisations solides et à faire évoluer les primes en conséquence dans le cadre réglementaire prescrit par la FINMA (DN_OS). Les modèles pour les dommages dus à un événement naturel sont des outils spécialisés permettant de quantifier les sinistres potentiels. Ils associent des données historiques sur les risques naturels avec des informations sur l'exposition et la vulnérabilité des personnes, des bâtiments, des infrastructures et d'autres biens, afin d'évaluer l'impact d'éventuelles catastrophes.

Toutefois, compte tenu de la fréquence croissante des événements extrêmes en Suisse, le recours à des données historiques ne suffit plus aujourd'hui. Les modèles prospectifs, l'utilisation de l'intelligence artificielle et l'échange mondial de connaissances entre les assureurs directs et les réassureurs gagnent en importance.

Les futurs scénarios de menace doivent être encore plus intégrés dans la modélisation des risques afin de garantir des primes adaptées aux risques et donc durables pour les assureurs et les clients, en particulier dans le domaine non réglementé des dommages naturels. Toutefois, à l'avenir, les assureurs et les autorités devront également investir davantage dans la prévention et le conseil. L'encadrement personnel par les agences locales continuera à jouer un rôle central. Celles-ci sont les mieux placées pour connaître le potentiel de sinistre de leur région respective et sont disponibles rapidement en cas de sinistre, par exemple pour procéder à une analyse approfondie des sinistres, mettre à disposition des drive-ins grêle ou fournir une aide immédiate sans formalités administratives.

Retrouvez ce communiqué de presse sur le site www.helvetia.ch/media.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Eric Zeller
Senior Communication Manager / porte-parole

Téléphone: +41 58 280 50 33
media.relations@helvetia.ch

À propos du groupe Helvetia
Avec son siège social à Saint-Gall, le groupe Helvetia est devenu depuis 1858 un groupe d'assurances international prospère profondément enraciner en Suisse, qui compte plus de 14 000 collaboratrices et collaborateurs (FTE) et plus de 6,7 millions de clientes et clients. Depuis toujours, Helvetia est présente pour sa clientèle quand il le faut.
Dans les segments Suisse, Espagne et GIAM (German, Italian and Austrian Markets), Helvetia se positionne comme Local Customer Champion et accompagne ses clientes et clients tout au long de leur vie en tant que prestataire privilégié. De plus, Helvetia met l'accent sur le segment en forte croissance de la clientèle de plus de 50 ans. Dans tous les segments, et en particulier dans les Specialty Markets, Helvetia ambitionne, en tant que Global Specialist, une croissance des affaires Specialty Lines internationales et de la réassurance. Grâce à des structures légères et flexibles, Helvetia peut se focaliser sur la rentabilité dans un secteur cyclique. Parallèlement, Helvetia exploite son savoir-faire sur ses marchés de détail européens pour proposer des solutions de spécialité aux PME.
Avec un volume d'affaires de CHF 11,6 milliards, Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2024 un bénéfice sous-jacent de CHF 528,5 millions et un résultat IFRS de CHF 502,4 millions. L'action d'Helvetia Holding SA s'échange à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.